

Circulaire n°06/07

17 mars 2007

SNES, SNEP, SNUEP/FSU

PREPARATION DE LA RENTREE 2007 LE COMPTE N'Y EST PAS !

**PARTICIPONS MASSIVEMENT A LA SEMAINE D'ACTION UNITAIRE
DU 19 MARS AU 24 MARS**

APPEL A LA GREVE LE MARDI 20 MARS

Deux revendications majeures :

- **RETABLISSEMENT DES MOYENS SUPPRIMES**
- **RETRAIT DU DECRET DE ROBIEN**

A STRASBOURG

RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT A 10H

A COLMAR

**APPEL A PARTICIPER A UNE « MARCHÉ POUR L'ÉDUCATION »
AVEC POINT DE RENCONTRE :**

**15H DEVANT L'IA A COLMAR
UNE AUDIENCE A ÉTÉ DEMANDÉE A L'IA**

PUIS LE JEUDI 22 MARS ,

**Jour du Comité Technique Paritaire Départemental
SPECIAL SUPPRESSIONS DE POSTES**

ENTRE 14 H ET 15 H

**DECORATION DES GRILLES DE L'INSPECTION ACADEMIQUE
ACCROCHEZ VOS PANNEAUX, BANDEROLES, GUIRLANDES DE PAPIERS (PAPIERS TOILETTES),
BALLONS, ETC...**

LES GRILLES AURONT ÉTÉ NETTOYÉES LA VEILLE PAR LES MILITANTS DU SGEN.



**Lettre ouverte de l'intersyndicale du Second degré
CNGA, FEP-CFDT, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC-CSEN, SNLC-FAEN,
SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA EIL, SNFOLC, SNPEFP-CGT, SNUEP-FSU, SUD EDUCATION,
SUNDEP, UNSEN-CGT**

Adressée aux parents d'élèves

Madame, Monsieur

L'intersyndicale du second degré, qui regroupe la quasi totalité des organisations syndicales du secteur et qui représente plus de 99% des personnels, a pris la décision de s'adresser à l'ensemble des parents d'élèves des lycées et collèges.

Les enseignants sont en effet engagés dans un conflit majeur avec le Ministre de l'Education depuis maintenant plus de 6 mois.

Ce conflit s'est notamment traduit par deux grèves massivement suivies les 18 décembre et 8 février, par de très nombreuses manifestations à Paris et partout en France qui ont rassemblé au total des dizaines de milliers d'enseignants et par de multiples actions locales dans les établissements.

A l'origine de ce conflit se trouve un décret imposant de nouvelles obligations de service aux enseignants. Ce décret se traduira par une dégradation totalement injustifiée de la situation de près de 100 000 d'entre eux (augmentation de leur temps de service ou baisse de leur rémunération). Il se traduira aussi par une remise en cause de la qualité de l'enseignement et une détérioration des conditions d'exercice du métier avec la généralisation des affectations d'enseignants sur plusieurs disciplines (y compris des disciplines pour lesquelles ils n'auront pas eu une véritable formation) et sur plusieurs établissements.

Depuis 6 mois, le ministre G. de Robien n'a jamais voulu tenir le moindre compte de l'avis de l'intersyndicale et de la profession, manifesté de façon si unanime. Il n'a cessé au contraire d'afficher son mépris et son refus de tout vrai dialogue.

De plus le ministre a préparé une rentrée catastrophique pour le second degré puisque 5 000 postes vont être supprimés à la rentrée 2007 s'ajoutant aux 20 000 postes déjà supprimés depuis 2003. De nombreux établissements sont d'ailleurs actuellement mobilisés, souvent dans l'unité avec les parents d'élèves, contre les baisses de la dotation horaire globale et contre les suppressions de postes. Le Ministre de l'Education et le Gouvernement portent l'entière responsabilité de la détérioration de la situation dans les établissements.

L'intersyndicale demande aux parents d'élèves de comprendre et de soutenir l'action des enseignants pour que soit entendues par le gouvernement actuel et le gouvernement futur les revendications qu'ils portent depuis des mois :

- abrogation du décret sur les obligations de service ;
- ouverture de discussions sur la prise en compte de la charge de travail des enseignants ;
- rétablissement des postes supprimés à la rentrée 2007.

Paris, le 13 mars 2007